



Association Canadienne de Vol Libre  
Hang Gliding and Paragliding Association of Canada  
Journal d'enseignement et de vols d'entraînements  
pour l'Annotation Biplace B1

Ce document certifie que le candidat B1 \_\_\_\_\_ a complété toutes les exigences d'études théoriques de l'annotation et est autorisé à effectuer des vols biplaces avec des libéristes ACVL qualifiés (au moins D2/P2 comme il convient) agissant comme «élèves/passagers», sans supervision directe.

Ce document sert aussi d'archive officielle des vols biplaces requis avant que le candidat ne puisse recevoir l'annotation B1 et être autorisé à voler en biplace avec des libéristes sans qualification.

**Ce document doit être porté par le candidat à l'annotation biplace. Lorsque complété, ce journal de vol doit être remis à l'Instructeur Biplace II Senior responsable pour que le formulaire final de recommandation d'annotation B1 y soit ajouté et envoyé à l'ACVL.**

Je certifie que le libériste Candidat au B1 a complété les exigences théoriques de l'annotation B1:

Date		Libériste		No. ACVL	
Instructeur B2		Signature		No. ACVL	

Journal de vol: 5 vols avec libéristes ACVL qualifiés comme «élèves», sous la supervision du libériste Biplace 2

No	Nom de l'instructeur B2 surveillant	No. ACVL	Date	Endroit	Durée	Signature du B2 superviseur
1						
2						
3						
4						
5						

Journal de vol: 20 vols avec libéristes ACVL qualifiés comme «élèves/passagers» du candidat au B1

No	Nom de l'«élève/passager»	No. ACVL	Date	Endroit	Durée	Signature de l'«élève/passager»
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						